

Identité du vendeur ou du prestataire

Bourgeon
Charline Frot
bourgeon.vin@gmail.com
Siren 929 841 765

FACTURE N°

2

Nom et adresse du client

Le couvent SAS
46 140 Belays

n° TVA intracommunautaire

LE

N° du bon de commande :

Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.		Total H.T.	
"À l'aube"	5	15		75	
Payé en espèces.					
Date de règlement :		TOTAL H.T.			
Date de la livraison ou de la prestation :		T.V.A. %		20 % - 15	
Mode de règlement :		TOTAL T.T.C.		75 €	
Conditions d'escompte pour paiement anticipé :					
Adresse de facturation (si différente) :					
En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).					